

## Modèles de convention de médiation

### Modèle de clause de médiation - arbitrage

Toute contestation ou tout conflit ou tout différend, survenant à l'occasion du présent contrat fera l'objet d'une médiation préalable conduite par le centre EV Arbitrage & Médiation sis à Cotonou, quartier Les Cocotiers, rue 12.209, n° 64, tél. +229 21307915, conformément à la convention d'organisation de médiation qui peut être consultée ou téléchargée sur <https://cabinetvignon.net/>, que les parties déclarent connaître et accepter.

En cas d'échec de la médiation, la contestation ou le conflit ou le différend sera résolu par arbitrage conduit par le centre EV Arbitrage & Médiation conformément à son règlement qui peut être consulté ou téléchargé sur <https://cabinetvignon.net/> que les parties déclarent connaître et accepter.

### Modèle de clause de médiation insérée dans le contrat principal qui lie les parties avant la naissance du conflit

Toute contestation ou tout conflit ou tout différend, survenant à l'occasion du présent contrat sera réglé par médiation conduite par le centre EV Arbitrage & Médiation sis à Cotonou, quartier Les Cocotiers, rue 12.209, n° 64, tél. +229 21307915, conformément à la convention d'organisation de médiation qui peut être consultée ou téléchargée sur <https://cabinetvignon.net/>, que les parties déclarent connaître et accepter.

### Modèle de convention de médiation conclue après la naissance du conflit

Les parties soussigné(e)s :

X ..., d'une part ;

Et

Y ..., d'autre part ;

Ont convenu que pour résoudre le conflit qui vient de naître dans le cadre de leurs relations relatives à ... (préciser l'objet ...),

... (exposé du conflit)

Elles s'en remettent à la médiation organisée par le centre EV Arbitrage & Médiation sis à Cotonou, quartier Les Cocotiers, rue 12.209, n° 64, tél. +229 21307915, conformément à la convention d'organisation de médiation qui peut être consultée ou téléchargée sur <https://cabinetvignon.net/>, que les parties déclarent connaître et accepter.

En conséquence, les parties désignent de commun accord M.../Mme..., demeurant à ... comme médiateur/médiatrice.

Fait en ... exemplaires, à ..., le ...

(Suivent les noms et signatures des parties)